



LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

JUILLET-AOÛT 2018

PROFITEZ DE L'ÉTÉ

Tous les bons plans... #11 à 19



PERMIS DE LOUER
Contre l'indignité
#5



COMMERCE
Définir l'avenir
#8



ZÉRO-PHYTO
Jardinez au naturel
#10

RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération

Ils ont vu l'invisible !

Baucoup d'aspects de la nature ne sont pas perceptibles au premier regard. Pour la Fête de la nature, fin mai, toute l'équipe de Geotopia, les médiateurs prévention déchets, les écogardes et quelques associations locales s'étaient lancé le défi d'apprendre, aux petits comme aux grands, à chercher et à observer des trésors à côté desquels nous passons sans voir. Arbres morts, mares, compost, ruches, haies, potager... ont révélé, aux 400 personnes présentes, une vie grouillante peuplée de plantes et d'êtres vivants souvent discrets et insolites. Chacun est reparti de cette journée ludique et conviviale, plus riche de connaissance sur notre biodiversité...

Et avec un plant de capucine ou d'œillet d'Inde !



Raid'Agglo : trop bien !

L'édition 2018 de l'événement sportif phare de l'agglomération a connu un franc succès, comme d'habitude. La petite brume du matin n'a pas découragé les ardeurs des 60 raideurs d'élite et des 372 inscrits au raid famille. Les 8 km en canoë, les 40 km de course d'orientation et circuit VTT, les 10 km de course à pied – des distances divisées par 2 pour les équipages familiaux – ont été avalés dans la convivialité et la bonne humeur. Bravo à tous. Rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2019 !



Près de 3 000 personnes dans les fermes du territoire à l'occasion de « Fermes en fête »

Le 3 juin, sept exploitations ont ouvert leurs portes et proposé de nombreuses animations au public afin de découvrir leurs activités, le tout sous le soleil ! Baptêmes en tracteur, en poney, piscine de paille, ateliers, randonnée, visites, il y en avait pour toutes les envies. L'occasion également de goûter aux produits locaux et aux savoir-faire des agriculteurs. On s'est régalé de fraises, de rillettes de lapin, de frites maison, de « La Bellotte », la nouvelle bière brassée à La Couture... À Bourecq, on a eu la chance de goûter la verrine pomme-boudin noir-pomme de terre concoctée par Camille Delcroix. Le vainqueur de l'émission Top Chef sur M6, fervent défenseur des circuits-courts, est venu en voisin à la ferme des 3-Pommes pour régaler nos papilles. Et, au passage, pour signer des autographes et poser pour des selfies.





Cité des Électriciens, l'affluence au jardin

Le premier week-end de juin, la Cité des Électriciens invitait pour la première fois à l'événement annuel des Rendez-vous aux jardins. Une invitation à laquelle ont répondu plusieurs centaines de visiteurs. Tant le samedi, notamment lors de la dernière séance sur le territoire du festival régional de vidéo-mapping, que le lendemain avec des visites, des ateliers, etc. Aussi féérique qu'intéressant, appétissant et apaisant !



Pari gagné !

Ils promettaient deux semaines d'expression artistique et culturelle inattendues. Ils ont tenu promesse. Les créateurs de bonheur ont su écarquiller les yeux et accrocher un sourire à la face de qui s'est laissé surprendre ! Les spectacles de cirque sous chapiteau affichaient complet et les rues jonchées d'œuvres originales sont usées de tant de passages. Les acteurs en herbe ont tenu le haut de l'affiche aux Étoiles et au ciné-théâtre Aragon. Quant aux poètes, ils ont jonglé avec les mots pour le plaisir de leur public. Cette 3^e édition des Petits Bonheurs aura été un franc succès... À l'année prochaine !

SOMMAIRE

JUILLET-AOÛT 2018

ACTUALITÉS

- Fonds de concours - De la santé, de l'accessibilité, plus de services #4
- Contes, clowneries et poésie pour les patients de l'hôpital #4
- Le « permis de louer » entre en vigueur le 1^{er} septembre #5

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Busin'ESS : quand la notion de réseau prend tout son sens #6
- La Maison des échanges primée par la Fondation de France #6
- Vous avez dit « groupement d'employeurs » ? #7
- Quelle politique du commerce pour le territoire ? #8
- Envie de créer ? BGE vous accompagne #8

ENVIRONNEMENT

- Ils pensaient ne pas pouvoir bénéficier d'aide à la rénovation. Et pourtant... #9
- 0 phyto : jardiner sans pesticide, c'est possible #10

DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ

- Une journée au stade nautique #11
- J'ai testé... le stand-up paddle #12
- Envie d'un plongeon à ciel ouvert ? #12
- Une appli pour dénicher les œuvres de street art #13
- Entrez dans les coulisses d'une exposition #13
- Geotopia : la Terre et les étoiles à portée de tous #14
- Terre en folie : une escale à ne pas rater ! #14
- Le bois des Dames revisité #15
- Plus de 800 km de sentiers s'offrent à vous ! #15
- Vivez la belle saison en famille ! #16 & 17
- Bougez-vous avec l'Espace jeunesse #18
- Un vrai festival aérien #18
- Les infos pratiques de vos loisirs #19



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00
 Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Alain Wacheux. **Directrice de la rédaction** : Marion Blanquart. **Conception** : Service communication.
Crédit photos : Service communication sauf mentions contraires.
Mise en page : Audace - www.audace.fr
Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. **Distribution** : Adrexo Béthune.
Tirage : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Si vous n'avez pas reçu ce numéro dans votre boîte aux lettres, merci de nous en informer en téléphonant au 03 62 61 46 68.
 Si vous souhaitez recevoir le Mag par voie postale, envoyez-nous un courriel à notre adresse (communication@bethunebruay.fr).

MONT-BERNANCHON - BRUAY-LA-BUISSIÈRE

DE LA SANTÉ, DE L'ACCESSIBILITÉ, PLUS DE SERVICES...

Les fonds de concours permettent à l'Agglomération de soutenir les communes dans certains de leurs projets. Deux attributions ont été officialisées ces dernières semaines.

Mont-Bernanchon L'ancien café devient une maison médicale

La santé des Bernicomontois va mieux se porter ! Un tout nouveau service va naître dans leur commune en lieu et place de l'ancien café, une maison médicale va prochainement ouvrir ses portes. Les travaux sont bien engagés.

Les 1396 habitants vont pouvoir bénéficier, à proximité de la mairie, des services d'un médecin, de deux orthophonistes et de deux infirmières libérales qui ont déjà réservé leur cabinet.

Pour ce faire 279 305 € (hors taxes) de travaux ont été nécessaires afin de repenser cet ancien bâtiment. L'Agglomération accompagne la commune à hauteur de 97 756,75 €.



Les habitants de Mont-Bernanchon vont profiter des services de plusieurs praticiens.

Bruay-La-Buissière Plus d'accessibilité pour tous

Pour répondre aux besoins de ses administrés et en lien avec la première phase de l'Agenda d'accessibilité programmée (AdAP), la ville de Bruay-La-Buissière va entreprendre des travaux sur sept de ses bâtiments communaux.

Une école maternelle (Brassens), deux écoles primaires (Caudron, les Hayettes), trois salles communales (Jean-Moulin, du Temps Libre, Florent-Evrard) et la mairie annexe de Labuissière seront ainsi prochainement accessibles aux personnes à mobilité réduite ou déficientes, mais aussi aux enfants et parents avec poussettes.

Les travaux porteront sur la mise en place de sanitaires adaptés, le remplacement de portes d'entrée et d'accès aux salles, la

pose de bandes podotactiles, de contrastes visuels...

Le coût global de ces chantiers s'élève à 100 000 €. L'Agglomération apporte son concours à hauteur de 25 000 €.



BÉTHUNE - BEUVRY

CONTES, CLOWNERIES ET POÉSIE POUR LES PATIENTS DE L'HÔPITAL

« Je sais pas quoi faire »... Eh oui, les journées peuvent parfois paraître longues et pénibles aux patients réguliers du centre hospitalier de Béthune - Beuvry. Et puis, il n'est pas aisé de se divertir quand on est alité, appareillé ou quand on ne peut pas quitter sa chambre.

Le développement d'activités culturelles et artistiques sous toutes ses formes et pour tous les publics est une des préoccupations communautaires. C'est ainsi que l'Agglomération a tissé un partenariat original avec le centre hospitalier permettant de construire une politique culturelle adaptée au projet de l'établissement.

Le mois dernier, l'artiste photographe Charlotte Yonga exposait à l'EHPAD Les Jardins de L'Estracelles une série de

portraits croisés plein de tendresse entre soignés et soignants.

C'est maintenant au tour de Thierry Moral, conteur, comédien, clown et poète, de déambuler dans l'hôpital. Avec son projet « Je sais pas quoi faire », il apporte sa fantaisie et sa douceur aux patients réguliers. Il leur conte des histoires, leur écrit des poèmes drôles et émouvants, partage leurs anecdotes de vie...

Pour Nicolas Chalmin, directeur de la



communication du centre hospitalier, « ces projets sont une façon d'alléger le quotidien des malades et de "peindre" les lieux de soins comme des espaces de vie où l'on prend soin avant tout les uns et des autres. Les patients et leur famille apprécient fortement ces heureuses parenthèses. ».

ANNEQUIN, BÉTHUNE & LILLERS

LE « PERMIS DE LOUER » ENTRE EN VIGUEUR LE 1^{er} SEPTEMBRE

L'Agglomération s'engage, avec trois communes, dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre en mettant en place ce nouveau dispositif.

Le « permis de louer » sera en effet instauré, à titre expérimental, dans les communes de Lillers, Annequin et Béthune, sur des périmètres rencontrant des problèmes de logements délaissés ou dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions.

Une autorisation pour louer

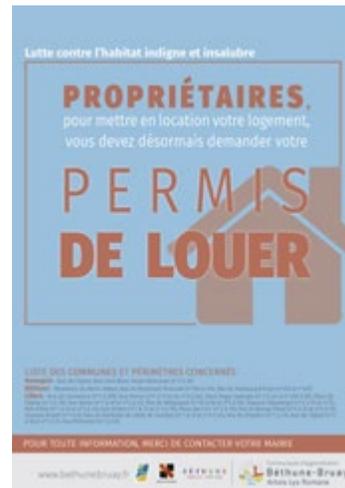
À partir du 1^{er} septembre, tout bailleur disposant d'un logement dans ces zones délimitées (voir ci-dessous) devra formuler une demande d'autorisation préalable de mise en location.

Le formulaire (cerfa 15652*01 - disponible sur notre site internet www.bethunebruay.fr) devra être envoyé à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruyat, Artois Lys Romane avant la première location, ou au moment du renouvellement du bail.

Des agents communaux seront chargés de l'instruction et visiteront le logement. Ils apprécieront son état et la possibilité de le louer, d'après les critères légaux qui en déterminent l'insalubrité ou l'indignité. Si le logement est déclaré indigne, un rejet motivé sera envoyé au propriétaire accompagné d'une liste de travaux à effectuer. Une nouvelle visite sera nécessaire avant autorisation.

Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location de logement, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant de 5000 € à 15000 €.

Plus d'infos sur notre site internet : www.bethunebruay.fr / Infos pratiques / Améliorer l'habitat



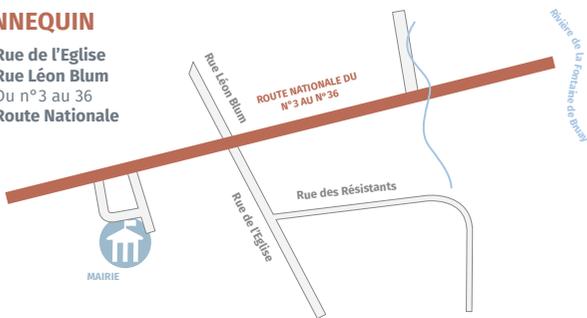
Renseignements et contacts

- > Mairie d'Annequin, (T) 03 21 25 03 82
- > Mairie de Béthune (service politique foncière), (T) 03 21 63 00 00
- > Mairie de Lillers (service logement), (T) 03 21 61 36 10
- > Communauté d'agglomération (service habitat), hôtel communautaire, 100 avenue de Londres, CS 40548, 62411 BÉTHUNE CEDEX, (T) 03 21 61 50 00 ou par mail : permisdelouer@bethunebruay.fr

Périmètres concernés par le « permis de louer »

ANNEQUIN

Rue de l'Eglise
Rue Léon Blum
Du n°3 au 36
Route Nationale

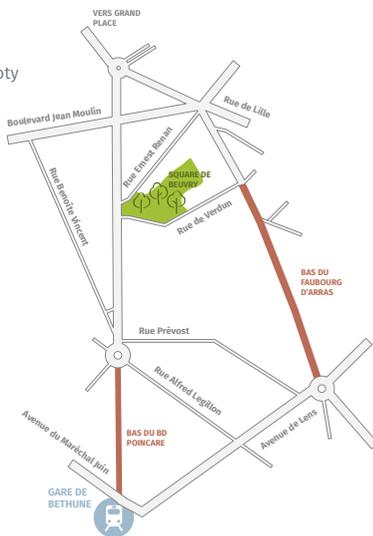
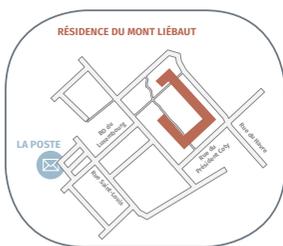


BÉTHUNE

Résidence du Mont Liébaut
Rue M Lyautey et rue du Président Coty

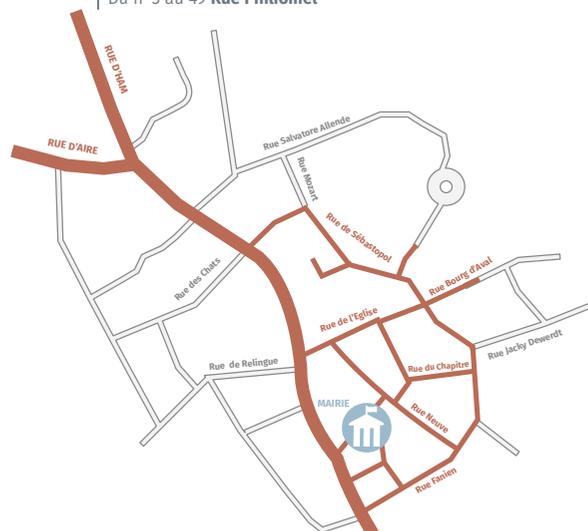
Du n°540 au 745
Bas du Boulevard Poincaré

Du n°240 au n°523
Bas du Faubourg d'Arras



LILLERS

- Du n°1 au 27B Rue du Commerce
- Du n°1 au 17 et du n°8 au 54 Rue Fanien
- Du n°2 au 44 et du n°25B au 59 Place Roger Salengro
- Du n°2 au 30 Place de l'Eglise
- Du n°1 au 49 et du n°2 au 42 Rue Neuve
- Du n°2A au 68 et du n°5 au 39 Rue de Sébastopol
- Du n°5 au 10 Impasse Sébastopol
- Du n°1 au 23 et du n°2 au 14 Rue d'Aire
- Du n°2 au 72 et du n°3 au 79 Rue d'Ham
- Du n°2 au 10 Place des F.F.I.
- Du n°2 au 32 et du n°5 au 19 Rue du Bourg d'Aval
- Du n°1 au 6 Impasse Duwet
- Du n°1 au 73 et du n°6 au 54 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Du n°1 au 21 Rue du Chapitre
- Du n°2 au 18 et du n°1 au 21 Rue de l'Eglise
- Du n°3 au 49 Rue Philomel



AGGLOMÉRATION

BUSIN'ESS : QUAND LA NOTION DE RÉSEAU PREND TOUT SON SENS

Le 15 juin, le club ESS de l'Artois organisait la 3^e édition de son « Busin'ESS ». Ce moment de rencontre entre entreprises, collectivités et structures de l'ESS* est d'année en année de plus en plus riche de participants... et donc forcément, d'échanges.

« Chacun apporte son réseau, invite du monde au gré de ses rencontres », nous explique Ophélie, de la Maison des échanges (lire ci-dessous), membre du club. L'effet boule de neige est là : cette fois, ils étaient près de 100 au parc départemental d'Olhain. La matinée a commencé par une conférence animée par l'APES (Acteurs pour une économie solidaire), structure d'accompagnement du club depuis sa création, avec l'intervention de trois structures. La toute nouvelle Fondation territoriale des Lumières, portée par Maisons et Cités et créée en avril, a



« Ensemble, créons la force de demain » : le slogan du club ESS a pris tout son sens ce jour-là à Olhain.

présenté son dispositif d'aides, qui devrait intéresser les porteurs de projet. Le parc d'Olhain, Joël Villette (lire ci-contre) puis Anne-Marie Sosnierz, consultante, ont ensuite partagé leur expérience. Enfin, tous ont participé à un agréable « speed-dating », sous le soleil. Un moment d'échanges privilégiés où chaque structure a pu se présenter, partager son expérience,

nouer des contacts, qui déboucheront peut-être sur des collaborations !

*ESS : économie sociale et solidaire

> Pour plus d'infos, contactez Véronique Trinel, présidente du Club ESS, (T) 06 74 72 32 86 clubentrepreneurs@gmail.com

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

LA MAISON DES ÉCHANGES PRIMÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

Tout a démarré avec le projet monté en septembre par la Maison des échanges, comme nous le raconte Ophélie André. « Nous souhaitons organiser un repas de Noël solidaire, avec nos adhérents et des réfugiés de Norrent-Fontes. Dans ce cadre, nous avons répondu à un appel à projets de la Fondation de France. »

En effet, chaque année, la Fondation de France récompense les meilleurs projets dans le cadre de ses « Lauriers ». La Maison des échanges, qui avait déjà bénéficié par deux fois de financements de cet organisme philanthropique, notamment pour sa création, a donc remporté le premier prix des Lauriers régionaux pour ce Noël solidaire (qui s'est déroulé le 22 décembre) et son action au quotidien.

Pour l'occasion, une délégation, composée de membres du bureau et d'adhérents fidèles, s'est rendue à l'ENSAIT (École nationale supérieure d'ingénierie et d'innovation textile) de Roubaix. « C'était impressionnant et enrichissant d'être dans

cet amphithéâtre devant tant de monde, de rencontrer des personnes si inspirantes », confesse Ophélie. C'était sans compter la surprise finale : le premier prix !

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la Maison des échanges, sélectionnée pour les Lauriers nationaux, s'est rendue à Paris quelques jours plus tard... Et a encore remporté le premier prix ! Une reconnaissance méritée et un bon coup de pouce financier puisque la Maison des échanges va recevoir la somme de 6000 € au total pour développer de nouveaux projets. C'est aussi une fierté pour l'Agglomération qui avait accompagné la Maison des Échanges à ses débuts. Bravo !



Un nouveau prix s'ajoute à ceux déjà affichés dans les locaux de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière

**> La Maison des échanges
73 Rue Raoul-Briquet à Bruay-La-Buissière,
(T) 06 50 65 21 33
> Sur Facebook, Maison des Échanges.**

ANNEQUIN



Retraité depuis longtemps, Joël Villette (à droite) continue à créer des emplois...

VOUS AVEZ DIT « GROUPEMENT D'EMPLOYEURS » ?

Encore peu connue ici, l'idée du groupement d'employeurs, qui permet aux entreprises de se partager des salariés en fonction de leurs besoins, commence à faire son chemin. Si vous n'en êtes pas convaincu, demandez à Joël Villette, président de Kairos GE...

À la retraite depuis 2007, cet ancien commandant de police et inspecteur santé et sécurité au travail ne lâche rien de ses convictions, envies et activités. « En tant que président de l'association (eh oui) Kairos GE, je suis complètement bénévole mais cela me permet de garder contact avec le monde vivant, les gens, les entreprises. » Avec pareille entrée en matière, on ne s'étonne pas de l'entendre défendre avec verve et conviction le groupement d'employeurs qu'il pilote comme il le fait pour le site Icéo voisin*, qui a débuté son activité le 15 avril. « Nous sommes en plein dans l'économie sociale et solidaire. On crée de l'emploi à travers le groupement d'employeurs, avec des salariés qui partagent leur temps dans différentes entreprises. Cela va du secrétariat aux ressources humaines. On apporte les mêmes compétences (que les salariés à temps plein, ndlr), mais on est moins chers. »

Innovation sociale

Depuis 2016, Kairos GE est ainsi l'employeur, pour ses clients, de six salariés (aussi dynamiques que fiers de participer à une véritable innovation sociale), deux

ingénieurs, deux ergonomes – psychologues du travail et autant de secrétaires « Ils sont dispersés dans les entreprises (grande distribution, transport sanitaire, bâtiment). Ils ont une voiture, un téléphone pour qu'ils soient autonomes, de vrais consultants. »

S'il recrute des « jeunes fortement diplômés mais sans emploi », le groupement accueille également « des "anciens", des plus de 45 ans pourtant très expérimentés mais qui ne retrouvent plus de travail, des victimes du travail (maladies professionnelles ou accidents), afin de leur retrouver un emploi correspondant à leurs capacités. » Tous viennent de Pôle Emploi qui opère une pré-sélection. Et, évidemment, « le but est de leur faire du plein-temps, c'est plus intéressant pour eux qu'avec un seul patron : si l'on en perd un, il reste les autres. » Élémentaire.

Et Joël Villette de poursuivre concernant les plus jeunes actifs : « On sait bien qu'on ne va pas les garder toute la vie. C'est un tremplin. Ces années de multi-activités, c'est un 'petit' point qui va les valoriser. »

*Ce site interactif vise à fédérer les activités des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire.

Le temps partagé, un vague concept encore...

Selon la loi, une entreprise de travail à temps partagé (ETTP) est définie comme « toute personne physique ou morale dont l'activité exclusive consiste (...) à mettre à dispositions d'entreprises clientes du personnel qualifié qu'elles ne peuvent recruter elles-mêmes en raison de leur taille ou de leurs moyens. » Autrement dit : « on fait de la location de personnels. »

Mais si « ça roule au niveau réglementaire, ça pêche au niveau des employeurs potentiels. », déplore un Joël Villette prêt à contrer toutes les interrogations, objections. « Pour le prix d'un cadre, l'entreprise peut s'offrir deux compétences qui lui font défaut. »

> KAIROS GE – Boulevard de la Fosse 9 à Annequin (site Mazbox), (T) 03 21 26 53 17 – www.kairos.ge.org

- > Kairos GE a bénéficié de
- l'accompagnement au développement
- proposé par l'Agglomération ainsi que
- son aide financière dans le cadre de
- son soutien à l'économie sociale et
- solidaire.

AGGLOMÉRATION

QUELLE POLITIQUE DU COMMERCE POUR LE TERRITOIRE ?

La politique locale du commerce, le soutien aux activités commerciales figurent désormais parmi les compétences de l'Agglomération. Pour faire quoi ?



L'obligation a été imposée par la loi de « nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe) qui, précisons-le d'emblée, ne prive pas les communes de leur possibilité d'agir chez elles. À l'Agglomération d'assurer, en la matière, et évidemment en relation avec les partenaires concernés, une politique cohérente sur l'ensemble du territoire (comme elle le fait en matière de développement économique et d'aménagement, le commerce étant à leur jonction).

Sur les sept axes majeurs d'intervention dégagés suite à un diagnostic établi en lien avec l'Agence d'urbanisme

de l'Artois (AULA) et un cabinet spécialisé (Lestoux & associés), les élus en ont, pour l'heure, retenu deux :
 - la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial, l'organisation des implantations commerciales, s'appuyant sur des actions d'observation et de suivi des évolutions du commerce et des espaces commerciaux ;
 - l'accompagnement de la restructuration des centres-villes, des centres-bourgs et lieux de centralité, notamment par le soutien à l'innovation dans le commerce indépendant et de proximité.

Action cœur de ville...

Ce nouveau dispositif de l'État a pour objectif d'accompagner la redynamisation des villes moyennes. Huit sont concernées dans le Pas-de-Calais, dont Béthune et Bruay-La-Buissière. Pour bénéficier des fonds alloués, les deux communes, avec l'Agglomération, vont devoir répondre de manière pertinente à plusieurs axes imposés : favoriser une offre attractive de l'habitat en centre-ville, assurer un développement économique et commercial équilibré, développer l'accessibilité, mettre en valeur l'espace public et le patrimoine, favoriser l'accès aux équipements et services publics.

Vastes et passionnants sujets à suivre...

ENVIE DE CRÉER ? BGE VOUS ACCOMPAGNE

Cela fait quarante ans que BGE Hauts-de-France (ex-Boutique de gestion Espace) accompagne les créateurs d'entreprise. Petit rappel de ce qu'est cet outil à la faveur de la nomination de Cindy Lefebvre en tant que responsable de l'antenne du Béthunois.

À quoi sert BGE ?

C'est une association qui a pour objectif d'accompagner et de former les chefs d'entreprise. Nous travaillons à l'émergence du projet de création et en accompagnant tous les publics. Nous avons enregistré 153 créations en 2017.

Et la « couveuse » ?

C'est un cadre légal donné aux entrepreneurs : ils peuvent travailler avec le n° SIRET de BGE ce qui leur permet de tester leur société sur un temps de 8 mois environ. Cela s'adresse surtout aux entreprises innovantes, nouvelles sur le marché. Un bon tremplin avant de se lancer dans la création.

Comment vous approcher ?

Nos locaux sont à Béthune et avons des permanences à Bruay-La-Buissière (réunions collectives) les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, à Lillers le jeudi tous les 15 jours et à Isbergues, le mercredi tous les 15 jours (rendez-vous individuels). Il suffit de s'inscrire sur www.bge-hautsdefrance.fr



> BGE Hauts-de-France, 324 rue du Faubourg-d'Arras, Béthune, (T) 03 20 19 20 00

• > L'Agglomération soutient financièrement plusieurs actions de la BGE, dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'émergence, la création et le développement d'entreprises mais aussi dans le cadre du Contrat de ville.

AGGLOMÉRATION

ILS PENSAIENT NE PAS POUVOIR BÉNÉFICIER D'AIDE À LA RÉNOVATION, ET POURTANT...

Pour la rénovation énergétique des maisons, plusieurs types de profils peuvent prétendre à un petit coup de pouce de la part de l'Agglomération... y compris les revenus dits « moyens ». Eux, pensaient ne pas y avoir droit, ils auraient eu tort de ne pas demander.

Jennifer et son mari Olivier habitent Ames. Ils sont propriétaires d'une maison individuelle d'un peu plus de dix ans. Il y a quelques mois, ils ont souhaité modifier leur système de chauffage dans le but de faire des économies et gagner en confort.

« Notre maison était équipée d'une cheminée mais aussi de radiateurs électriques. Nous souhaitions les remplacer par un poêle à pellets, un projet assez coûteux. Nous savions que des aides financières existaient sans savoir exactement quoi. Nous n'étions pas non plus des experts en système de chauffage. Bref, nous avions besoin d'être conseillés. Direction l'Espace Info-Énergie... sans nous faire beaucoup d'illusions car nous travaillons tous les deux et nos revenus sont 'confortables'. Nous avons bien fait ! Le conseiller a étudié notre projet. Nous sommes ressortis avec une idée précise du poêle à commander et surtout avec l'heureuse surprise d'apprendre que notre projet était éligible au fond de transition énergétique (FTE). Une aide financière que nous ne connaissions pas !

Pour pouvoir en bénéficier, au-delà des critères de revenus et des caractéristiques de notre habitation, nous n'avions que deux obligations : choisir un artisan labellisé RGE ([NDLR] reconnu garant de l'environnement) et opter pour un équipement performant et faiblement polluant. Notre poêle devait être classé 7 étoiles selon le label Flamme verte. Nous sommes retournés à l'Agglo avec nos devis pour faire notre demande de subvention. En moins d'un mois nous avons reçu un avis positif et nous avons entamé les travaux. Sur le papier, ce chantier coûtait 5000 euros

Vous êtes sûrement un bénéficiaire potentiel. Renseignez-vous !

pose et main-d'œuvre comprise. Nous allons recevoir 750 euros de l'Agglo, nous bénéficierons du crédit d'impôt et nous avons obtenu un bon d'achat offert par une grande surface. Finalement nous avons fait une économie d'un peu plus de 30 % ! Quelquefois, on pense ne pas « rentrer dans les cases » et finalement si ! Qui ne demande rien n'a rien ! »

27 foyers ont déjà reçu un accord du FTE, 9 chantiers sont achevés. Vous savez maintenant à quelle porte frapper.

FTE ?

Le fond de transition énergétique est un dispositif d'aide porté par l'Agglomération pour la rénovation énergétique de l'habitat privé. Une participation financière pour des travaux d'isolation et de chauffage ouverte aux revenus intermédiaires. Les projets d'optimisation énergétique peuvent être subventionnés jusqu'à 40 % du montant facturé.

▪ Espace Info-Énergie, (T) 03 62 61 47 90



« Finalement, nous avons fait une économie d'un peu plus de 30 %... »

EN BREF

SALON DU RÉEMPLOI & DE LA RÉPARATION

Le Salon du réemploi et de la réparation se tiendra les 17 et 18 novembre à Loisinord. Artisans, artistes, proposez votre candidature avant le 27 octobre !

ATELIER DE CUISINE « ANTI-GASPI »

Apprendre à cuisiner les justes quantités, à accommoder les restes... rien de tel pour amener les foyers à réduire leurs déchets alimentaires. Responsable d'une association, d'une structure sociale, l'Agglomération vous offre la possibilité de programmer des ateliers cuisine pour vos bénéficiaires.

INFOS :
Service prévention des déchets
(T) 03 21 615 000
elodie.tissot@bethunebruay.fr

AGGLOMÉRATION

ZÉRO-PHYTO. JARDINER SANS PESTICIDE, C'EST POSSIBLE !

Comment avoir un jardin beau et fertile sans utiliser de produits de synthèse ? Conseils d'un jardinier passionné.

Alain Ciholyas nous a ouvert les portes de son potager, un petit paradis à Hinges, qu'il soigne méticuleusement. Ici, ni fongicide, ni insecticide, ni herbicide, et ses plantes sont résistantes aux attaques animales et aux maladies, ses récoltes abondantes.

« Comment je fais ? Je me salis les mains [rires]. Je désherbe à la main ou à la fourche et j'écrase les pucerons entre mes doigts. » Voilà un travail de longue haleine qui s'annonce. Mais Alain, curieux « de nature », a plus d'une astuce dans son panier. « C'est simple, je tente de reproduire les systèmes de défense naturels en combinant plusieurs éléments à portée de main.

Par exemple, la prêle (ou queue-de-rat) est mon alliée préférée. Elle aide à lutter contre beaucoup de maladies et moisissures comme le mildiou. Je la coupe et la dépose aux pieds des tomates, des cucurbitacées... Pour éloigner les petites bêtes, je plante des œillets d'Inde, je protège mes salades des limaces avec des demi-bouteilles. En ce moment, je teste le citron en décomposition contre les fourmis. Et puis, en échange du gîte et du couvert, oiseaux, hérissons et autres petits mammifères me débarrassent des insectes. J'ai donc des mangeoires, des nichoirs, des tas de bois, de pierres... un peu partout.

Pour ce qui est de la fertilisation, j'ajoute du compost à la terre, mais l'azote qu'il apporte ne convient pas à toutes les plantes. Je mets donc du broyat de branches aux pieds des fraises par exemple. Je plante du lin entre les rangées de pommes de terre. En plus d'empêcher les 'mauvaises herbes' de pousser, ça nourrit la terre... puis ça fait vibrer mon jardin de belles couleurs ! L'ortie est aussi un engrais naturel et un insecticide efficace. Je ne fais ni purin ni décoction, j'en place juste quelques feuilles aux racines lors du repiquage...

Je finirais sur ce conseil : Dame Nature se débrouille très bien sans nous ! Plus nous agissons, plus nous déséquilibrons la symbiose sur laquelle tout repose. Alors, ne cherchez pas à tout éradiquer, chaque chose a son utilité au jardin. Il suffit de trouver comment tirer avantage de ce que vous appelez les 'indésirables' ! »



Les conseils de Geotopia



Conservez un sol riche et fertile. Apportez régulièrement du compost, travaillez le sol en superficie...

Pratiquez le désherbage manuel. Utilisez des outils pour vous faciliter la tâche.

Attirez les auxiliaires au jardin. Mammifères, oiseaux, insectes sont utiles à la bonne santé des plantes. Laissez-leur des abris : fagots de bois, tas de pierre, vieux arbres, bandes fleuries...

Associez les plantes pour mieux les protéger. L'une favorise la croissance de ses voisines, l'autre repousse certains ravageurs (ex : la capucine piège les pucerons. L'hysope ou la sauge protègent des chenilles. Carottes/oignon font bon ménage...)

Piégez les indésirables. Une plaque jaune collante contre les pucerons, mouches blanches ; filets et voiles contre les mouches et les oiseaux...

Renforcez les défenses des plantes avec des préparations naturelles telles que le purin d'ortie... ou purin de consoude...

Plus d'idées sur : fredon-npdc.com rubrique : désherber naturellement

Temps d'échanges à Geotopia le 26 juillet sur « les soins naturels de saison » et le 30 août sur « les aromatiques au potager ».
Sur réservation au 03 21 616 006 - GRATUIT.

EN BREF

DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR BÉNÉVOLE.

Prochaines formations les 11 et 12 octobre, puis les 8 et 9 novembre à Béthune (T) 03 21 61 50 00



DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ



NŒUX-LES-MINES

UNE JOURNÉE AU STADE NAUTIQUE

C'est un des équipements phare de notre territoire. Vous êtes nombreux à le fréquenter, et le serez sans doute aussi cet été. Nous avons rencontré l'équipe qui gère le site... Elle vous dit tout sur le fonctionnement de Loisinord.

Sandrine connaît le site comme sa poche, car cela fait 22 ans qu'elle y travaille... Elle en fait le tour chaque matin afin de vérifier que tout va bien, puis elle se dirige vers le portail principal pour ouvrir à 8 h. « *Il y a toujours du monde qui attend devant les grilles* », nous explique-t-elle. Cinq à six personnes en semaine, « *toujours les mêmes* », et beaucoup plus le week-end. Joggeurs et marcheurs enchaînent les tours du lac (1,75 km de long pour ceux qui voudraient calculer leur parcours...). Parmi eux, Philippe et Bernard. Ces retraités viennent marcher tous les matins : montre connectée, tenue adaptée, de 8 à 10 km. Ce qu'ils apprécient ici ? « *La beauté du site, la tranquillité et le plan d'eau* ». Il est vrai que l'on se croirait un peu en vacances. Le clapotis des vagues sur les rochers, les canards dans l'eau, et pas un bruit... plutôt agréable la balade. Régine, elle, apprécie « *la sécurité et la propreté des lieux* ». Il faut dire que l'équipe y veille. Jusqu'à 8 personnes entretiennent



La baignade est autorisée sur une zone limitée et uniquement quand elle est surveillée !

et gèrent le site quotidiennement. Du côté du skate parc, il faut attendre 10 h pour voir les premiers jeunes arriver. Certains resteront jusqu'à la fermeture ! En été, de nombreuses familles viennent profiter des activités de la base : mini-golf, pédalo, canoë, jeux pour enfants, zones pour cerfs-volants, terrains de beach-volley, disc golf... Et, le midi, c'est pique-nique dans l'herbe. Beaucoup profitent également du bar-snack qui propose des rafraîchissements, des glaces... « *Quand il faut beau, les gens restent toute la journée. Ils s'installent, les enfants se baignent.* » Oui, on se baigne à Loisinord ! Sur la plage, surveillée tous les après-midis de juillet et août.

Vous pouvez également vous essayer au ski nautique ou au wakeboard grâce au câble ! Si vous n'aimez pas le monde, évitez

d'arriver vers 16 h. « *C'est le gros rush !* », nous explique Sandrine. En fin d'après-midi, quand les températures baissent, vous pourrez profiter de la baignade jusque 19 h !

Il fait chaud ? Qu'attendez-vous pour prendre la route pour Nœux-les-Mines ? Sortie 6.1 de l'A26, vous y êtes !

Loisinord, stade nautique Rue Léon-Blum à Nœux-les-Mines

Ouverture du parc tous les jours de 8 h à 20 h 30 en été

Informations et réservations : 03 21 26 89 89

lac.loisinord@bethunebruay.fr

Accès libre pour la promenade et la baignade
Activités à partir de 2 €

UN CLUB DE GLISSE AU STADE NAUTIQUE

Depuis juin 2017, le North Wake Camp a pris ses quartiers à Loisinord. Cette association a pour objectifs la pratique et la promotion des sports de glisse sur l'eau : ski nautique, wakeboard, wakeskate, etc. Séances de glisse, nocturnes, sorties sur d'autres spots, les adhérents partagent leur passion et profitent de plages horaires privilégiées afin de s'adonner à leur sport sur le lac, sans empiéter sur les horaires pour le grand public

Pour plus d'infos, northwakecamp@gmail.com

À savoir : le stade de glisse de Loisinord est, lui, fermé jusqu'au 10 septembre. Rabattez-vous sur le ski nautique !



Le NWC nous offre aussi de belles images de glisse à Loisinord, que vous pouvez retrouver sur leur page facebook North Wake Camp - NWC

BEUVRY

J'AI TESTÉ... LE STAND-UP PADDLE... SANS TOMBER !

Le Mag' a décidé de tester pour vous une activité à la base nautique de Beuvry. La plus originale et estivale, c'est tout de même le stand-up paddle que l'on pratique aussi sur les plages. Alors, allons-y !

Cela faisait plusieurs jours que j'attendais pour me lancer... Qu'il fasse beau, tout simplement. Car c'est quand même plus sympa de profiter du cadre bucolique de la base de Beuvry sous le soleil (mais si vous n'êtes pas frileux, elle vous accueille tout au long de l'année) ! J'ai aussi attendu qu'il n'y ait pas de vent... Le jour J arrivé, je n'en menais pas large... Ma hantise : tomber dans l'eau du canal... Après être passée au vestiaire pour enfiler maillot de bain et short puis gilet de sauvetage, Lucie, l'animatrice, m'a indiqué les rudiments du maniement de la pagaie (si vous avez déjà fait du canoë, vous savez tout !). À genoux sur le paddle, Lucie m'a doucement mise à l'eau... Et c'était parti ! Au bout de quelques minutes, je me suis levée... assez sûre de moi pour espérer ne pas tomber. J'ai enchaîné quelques



Le plus compliqué, quand on débute, est de se relever...

allers-retours. J'ai même pris confiance et me suis positionnée sur le bout de la planche, à l'arrière. C'est la position idéale pour le paddle, « car le devant de la planche se soulève un peu et permet au paddle d'avancer facilement », explique Lucie.

Ok, mais du coup, mes pieds étaient dans l'eau... et elle est froide ! À part quelques algues sur le parcours, la navigation est agréable, pas trop difficile. Bref, j'ai passé un bon moment ! Je ne suis pas allée loin, et je n'ai pas fait les jeux proposés aux enfants (faire des demi-tours ou des pirouettes sur le paddle). Mais, en famille ou entre amis, vous passerez vraiment un bon moment si vous souhaitez découvrir cette discipline !



N'oubliez pas : une paire de chaussures, indispensable et obligatoire pour pratiquer le paddle sans glisser



.....

Base nautique
rue Jules-Weppe à Beuvry

Du lundi au dimanche matin inclus
9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Tarifs pour les habitants de l'Agglomération :

kayak, stand up paddle ou VTT :

3 € : 1 h - 25 € : 1 h pour 10 pers.

Canoë : 5 € : 1 h - 40 € : 1 h pour 10 pers.

Plus d'infos : 03 21 54 85 89 / 06 31 75 70 95
ou angelo.anzallo@bethunebruay.fr

ENVIE D'UN PLONGEON À CIEL OUVERT ?

Profiter du beau temps et garder la forme dans une architecture exceptionnelle, c'est possible à la piscine communautaire de Bruay-La-Buissière !

Ouverte depuis 1936, la piscine Salengro (ou Caron ou d'été pour les Bruaysiens) est un des éléments notables Art déco du stade-parc, avec le stade d'athlétisme, le jardin public et son kiosque. Excusez du peu : l'ensemble est inscrit aux Monuments historiques et labellisé au patrimoine mondial de l'humanité !

Profitez donc des beaux jours pour y piquer une tête, faire quelques longueurs et plus simplement pour bronzer autour de ses trois bassins ou au solarium.

Les Caraïbes à prix doux

Le dépaysement est assuré à Bruay-les-Bains. Le beige des murs nous installe

confortablement sur une plage de sable fin. Les motifs de vagues et l'eau bleue (toujours) à 30° nous transportent dans les îles, tandis que les hublots et les 234 cabines symétriques nous embarquent à bord d'un transatlantique d'avant-guerre (remarquez son unique cheminée, au fond).

Avec des tarifs qui oscillent, pour les résidents de l'agglomération, de 0 € pour les moins de 3 ans, à 2,20 € pour un adulte... Il n'y a pas de quoi se priver de ce luxe que beaucoup nous envient : la piscine Salengro est le dernier bassin Art déco accessible à la baignade en France ! Attention : vous avez jusqu'à fin septembre pour en profiter sinon il faudra attendre l'année prochaine...



.....

Horaires disponibles sur notre site internet :

www.bethunebruay.fr

rubrique Infos pratiques / Loisirs

716 rue Augustin-Caron, (T) 03 21 62 43 18

DÉAMBULATIONS URBAINES

UNE APPLI POUR DÉNICHER LES ŒUVRES DE STREET ART

Explorateurs urbains, amateurs d'arts, nous vous offrons de quoi stimuler vos prochaines flâneries !

À l'occasion du festival « Les Petits Bonheurs », le mois dernier, des centaines d'œuvres ont fleuri sur les murs et le mobilier urbain d'Annezin, Béthune, Beuvry, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Douvrin, Hersin-Coupigny, Isbergues, Ruitz et Saint-Venant. Un véritable parcours « street art retro gaming, fun et mosaïque »*. Même si elles avaient vocation à être éphémères, beaucoup sont restées en place. Mais comment faire pour les dénicher toutes ? Soit vous arpentez les rues au gré de vos envies et vous vous laissez surprendre, soit vous installez « Spotteron » sur votre mobile et, à l'inverse, vous découvrez

les rues par le biais des œuvres d'art qui y ont pris place.

Cette application recense et géolocalise les installations artistiques dans le monde entier. Chacune des œuvres produites par les créateurs de bonheurs du festival y est répertoriée.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, rappelez-vous que trois artistes de renom sont derrière chacune d'elles. Il s'agit du directeur artistique de l'association de graffiti Epsilon, Arnaud Tabet, de Patricia Zygomas, meilleure ouvrière de France mosaïste, et de l'un des meilleurs « street artistes » français : OAK OAK, maître du détournement urbain.



Maintenant libre à vous de vous servir de l'application « Spotteron » pour parcourir les villes ou pour en profiter depuis votre canapé. Nous, on vous conseille l'option à pied !

* art de rue, mise en scène des personnages d'anciens jeux vidéo, détournement.

BÉTHUNE

ENTREZ DANS LES COULISSES D'UNE EXPOSITION

À u 15 juillet, la dernière exposition proposée à Labanque sera démontée pour laisser place à la prochaine. Alors que certains seront en train de siroter des glaces les pieds dans le sable, toute une équipe sera, elle, à pied d'œuvre pour la monter. Ça vous intéresse de savoir comment elle procédera ?

Contraintes techniques, normes de conservation préventive, conception d'une exposition de ses débuts à l'installation finale des œuvres... Participez à l'une des trois visites, repérez l'envers du décor... et découvrez en avant-première *Vertiges*, le dernier volet de la trilogie de Georges Bataille !

Mardi 31 juillet à 16 h 30, mercredi 1^{er} août à 14 h, jeudi 2 août à 16 h.

À partir de 7 ans, 45 mn, gratuit sur réservation.



ET AUSSI À LABANQUE EN JUILLET...

Visite patrimoine - dimanche 15 juillet à 16 h
- Découvrez la transformation du bâtiment de sa construction en 1910 à sa récente rénovation à travers les petites et grandes histoires qui rythment ce lieu atypique ! Dès 6 ans, 1h, visite comprise dans le prix d'entrée.

Performance « Terre Nomade » de Rachel Labastie - dimanche 15 juillet à 16 h, première performance de l'artiste. Interrogeant le corps humain, ses mouvements et le territoire, l'artiste va interpréter *Djelem Djelem*, hymne de la communauté tsigane.

Atelier visite et création - Tous les week-ends de 14 h à 18 h 30 - Dès 6 ans, en continu de 14 h à 18 h 30, tarif compris dans le billet d'entrée, matériel fourni.

Atelier des vacances - Du lundi 9 au vendredi 13 juillet de 14 h à 16 h 30 - 6/11 ans, de 14 h à 16 h 30 (2 heures 30), 6 euros/jour, matériel fourni, sur réservation.

Infos pratiques

Les expositions sont présentées jusqu'au 15 juillet tous les jours de 14 h à 18 h 30.

Labanque - 44 place Georges-Clemenceau
- 62400 Béthune, (T) 03 21 63 04 70

Tarifs : 6 €, 3 € (réduit), gratuit pour les moins de 12 ans.

MONT-BERNANCHON

GEOTOPIA : LA TERRE ET LES ÉTOILES À PORTÉE DE TOUS

L'été est une saison privilégiée pour faire le détour par la Maison de la nature qui vous propose des rendez-vous récurrents (mais changeants...), des temps forts et des nouveautés bienvenues...

Du mardi au vendredi, rendez-vous au jardin !

Dès cet été, les enfants qui viennent visiter Geotopia avec leurs parents peuvent demander à l'entrée un livret jeu. C'est une belle occasion pour réaliser une balade ludique et active, et découvrir des espaces récréatifs sur le monde aquatique, sur les abeilles, et sur la vie qui se cache dans les jardins au naturel...

Chaque samedi après-midi (jusqu'au 1^{er} septembre, sauf le 14 juillet)

« Le samedi en famille ». Si vous avez envie (suivant les dates) de voir le monde comme un escargot, une mouche ou un hibou, si vous voulez connaître la meilleure façon de renifler ou participer au grand concert des animaux, etc., n'hésitez plus ! Le monde animal ne manquera pas de vous surprendre.



On apprend toujours quelque chose à la Maison de la nature. N'hésitez pas à vous y rendre plutôt deux fois qu'une.

Les temps forts

Le 21 juillet, place aux abeilles – Vous avez l'après-midi pour tout apprendre sur cet insecte qui produit beaucoup de bienfaits et participe activement à la pollinisation des plantes.

Le 4 août, Nuit des étoiles – Avec le club d'astronomie local, la nuit débutera dès... 14 h avec de nombreux ateliers dont un permettant d'observer l'astre du jour. Une conférence (réservation obligatoire) permettra ensuite de découvrir Mars, « la

petite sœur de la Terre » (20 h 30). Les observations du ciel nocturne se feront dans la foulée, de 22 h à minuit.

Le 25 août, Nuit des chauves-souris – De 20 h à 22 h 30, ateliers pour découvrir leurs nombreux secrets puis sortie nocturne (réservation indispensable) pour les voir à l'œuvre.

> Retrouvez l'ensemble des activités sur www.geotopia.fr

ISBERGUES

TERRE EN FOLIE : UNE ESCALE À NE PAS RATER !

Organisé par les Jeunes Agriculteurs, ce rendez-vous annuel est une des plus importantes manifestations du genre dans les Hauts-de-France. Son concours interdépartemental de labour et bien d'autres animations en font une belle vitrine de la ruralité.



© Jeunes Agriculteurs Nord - Pas-de-Calais.

Au programme de votre dernier dimanche avant la rentrée, le fameux concours de labour, véritable épreuve sportive où les compétiteurs équipés de leur tracteur et charrue se disputent le titre de champion du Nord-Pas-de-Calais ! Et aussi, pour tous, exposition d'animaux, marché de produits

locaux, exposition et démonstrations de matériels agricoles, courses de vieilles moissonneuses-batteuses et tracteurs tondeuses ou encore mini-ferme, jeux gonflables, baptêmes en tracteur, balades à poney pour les enfants, loto-bourse et tiercé à cochons pour leurs parents...

Bref, de quoi passer de très agréables moments avant... de reprendre du collier.

> Le dimanche 26 août de 10 h à 19 h à Isbergues (entre le rond-point des Orgues et Trézennes). Rien de plus simple pour arriver sur place : suivez Joe le ballot !

BRUAY-LA-BUISSIÈRE, LABEUVRIÈRE, GOSNAY & LAPUGNOY

LES BOIS DES DAMES REVISITÉ

Dans le cadre de l'aménagement de la trame verte et bleue, l'Agglomération mène des opérations de remise en état des sites qui lui appartiennent (quelque 500 ha de terrils et autres friches industrielles), afin notamment d'en sécuriser la visite.

Un chantier de ce type a été mené dernièrement au bois des Dames. Il a consisté en la remise en état des sentiers, avec, notamment, leur empierrement sur une longueur d'environ 2 km et l'aménagement d'escaliers dans les parties les plus escarpées, la pose de barrières de sécurité (l'accès aux deux-roues motorisés est interdit), etc. Deux boucles sont proposées aux promeneurs, qui peuvent être enchaînées (accès principaux face au lycée de travaux publics et depuis Labeuvrière).

Chassez le naturel...

Partie d'un massif forestier s'étendant sur plus de 600 ha, le bois des Dames est d'une richesse exceptionnelle : il est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Il fait aussi partie du cercle restreint des "forêts de protection",

sanctuarisées pour toujours, à l'instar de celles de Fontainebleau ou Rambouillet et seulement deux autres dans le Nord - Pas-de-Calais. Sans entrer dans des détails savants, sachez que vous y découvrirez des arbres (des hêtres entre autres) vieux de plus de 300 ans. Que vous avez de grandes chances d'y croiser un chevreuil ou plus vraisemblablement un écu-reuil roux. Que vous y verrez aussi d'étonnantes formations vestiges de l'activité humaine : une ancienne sablière (eh oui, la mer passait par là il y a fort longtemps) et ce qu'il reste de deux terrils autrefois exutoires des Mines de Bruay, aujourd'hui agréablement fondus dans le paysage.

Autre lieu où se rendre non loin : l'ancienne friche Carbolux. Vestige (comme les terrils précédents) d'un énorme complexe industriel, l'endroit a



Deux boucles permettent, notamment, la découverte de l'ancienne sablière.

perdu sa vocation dans les années 1970-80. Il a fait l'objet d'un boisement très dense au début des années 90, et a été dépollué par deux fois dans les années suivantes. La nature a patiemment fait le reste (il lui reste encore du travail). Quoi qu'il en soit, ce vaste espace (entre la station d'épuration et la chartreuse des Dames) a retrouvé sa vocation de couloir écologique entre le bois des

Dames et celui de Labuissière. C'est aussi une zone de détente appréciée des riverains et promeneurs.

! Attention aux tiques – Pour vous en prémunir, portez des vêtements longs couvrant les bras et les jambes et restez sur les sentiers

La trame verte et bleue est un ensemble, un réseau, d'éléments écologiques terrestres (les friches, terrils, par exemple) et aquatiques (mares...) formant de véritables réserves naturelles.

AGGLOMÉRATION

PLUS DE 800 KM DE SENTIERS S'OFFRENT À VOUS !

Si vous aimez la marche sur une plus ou moins longue distance, sachez que le territoire compte pas moins de 85 sentiers de petite randonnée (PR, marqués en jaune et blanc). Longs de 3 à 28 km, ils permettent de superbes échappées rurales et urbaines. Pour que votre agrément soit plus complet, ces sentiers sont très régulièrement entretenus. L'Agglomération a récemment renouvelé ses marchés en ce sens. Ils ont été attribués à trois associations d'insertion : AVIEE (Association vocation insertion environ et énergie, Bruaysis), Nœux

Environnement (Béthunois) et Chemin vers l'emploi (Lys romane). Lesdites associations ont ainsi pour mission de débroussailler et élaguer, de réduire les ornières, d'évacuer les dépôts sauvages, de remplacer le balisage lorsqu'il fait défaut, notamment. Ces marchés ont une double utilité sociale puisqu'ils représentent annuellement un volume de 13 105 heures de travail en faveur de femmes et d'hommes éloignés de l'emploi. L'Agglomération consacre chaque année 225 000 € à l'entretien des sentiers.



Les sentiers de randonnée font l'objet d'un entretien régulier.

> Vous pouvez télécharger les cartes des 85 boucles sur www.pratique.bethunebruay.fr/info-pratique/sentiers-de-randonne-pedestre

R E S P E C T E Z L A N A T U R E O ù Q U E V O U S S O Y E Z

AGGLOMÉRATION

VIVEZ LA BELLE SAISON EN FAMILLE !



La compagnie l'Éléphant dans le boa investit à nouveau le château d'Olhain cet été, pour suivre les traces de d'Artagnan cette fois. © OTI BB

Vous ne savez pas comment vous occuper avec vos (petits-) enfants durant l'été et au-delà ? L'office de tourisme intercommunal (OTI) propose des dizaines de possibilités d'évasion en tout genre, de plus alliées à des bons plans, dans son guide « En famille » ! Petit aperçu...

S'il a ciblé les loisirs en famille dès 2014 et sorti un premier guide famille l'année dernière, l'OTI met plus encore le paquet dans son édition 2018, ceci afin de répondre à la demande de la population d'ici et des excursionnistes de plus loin.

Une offre +++

L'offre pour cette année est élargie à tous points de vue : géographique puisqu'elle s'étend aux 100 communes de l'agglomération nouvelle, calendaire avec des occupations proposées jusqu'en décembre, pendant les vacances scolaires mais pas que. Corollaire, le nombre des activités et donc de prestataires, ceux qui vous accueillent, évolue lui aussi à la hausse avec une trentaine de nouveaux (80 en tout), chacun apportant son « + famille » personnel. Autre grand plus, le guide famille propose 41 bons plans prenant la forme de réductions sur des activités - jusqu'à la gratuité pour les enfants et/ou parents

pour certaines, des menus ou produits locaux offerts, etc.

Les nouveautés

Parmi les visites à faire en famille (les visiteurs isolés ne sont pas exclus pour autant), et outre les visites habituelles (Olhain, Ranchicourt, Béthune...), on notera cette invitation à suivre « **La guérisseuse de Crémil et ses apprentis** » chaque dimanche de juillet et d'août à partir de 15 h (à Estrée-Blanche). Il s'agit de l'accompagner dans le jardin médiéval afin

d'y concocter une potion pour le seigneur malade, chaque apprenti (dès 4 ans) étant déguisé. Dans un registre différent, on peut aussi se lancer dans « **La quête du galibot** » chaque mercredi de l'été à partir de 10 h 30 afin de retrouver les éléments bâtis qui constituent le patrimoine minier autour de la cité des Électriciens (Bruay-La-Buissière). Pas très loin de là, chacun a aussi la possibilité de remonter plus loin encore dans le temps avec la découverte guidée de **la cité de Buridan du Moyen-Âge à aujourd'hui** tous les vendredis à 15 h.



Les jardins médiévaux reconstitués (ici celui de Gosnay) attendent les artistes en herbe ou les apprentis guérisseurs.

Parmi les activités plus ponctuelles, signalons les ateliers créatifs destinés aux plus jeunes tels que « **Artistes en herbe dans les jardins de la chartreuse** » (ceux du val Saint-Esprit à Gosnay), le 18 juillet (photo), « **Gentes dames et preux chevaliers** » au château d'Olhain le 25 juillet, celui intitulé « **À vos perruques !** » au château de Ranchicourt le 22 août (la perruque sera en papier de soie) ou « **Les secrets du Vieux 2** » à découvrir une nouvelle fois le 24 octobre.



Chacun peut visiter le Vieux 2. Et chacun des plus jeunes parfois repartir avec son chevalement !

> À cet inventaire, il convient d'ajouter le spectacle « **La légende de d'Artagnan** » présenté par la compagnie l'Éléphant dans le boa les **22 juillet et 19 août** (11 h, 14 h 30 & 16 h) **au château d'Olhain**. Nul doute que le public sera une nouvelle fois de ce rendez-vous.

S'éclater à la ferme

Les visites à la ferme connaissent toujours le succès. Les familles et autres groupes, les individuels aussi, auront donc plaisir à découvrir ou à redécouvrir les activités proposées chez Jean Dubois horticulteur à Béthune (les ateliers diffèrent suivant la saison), à la Ferme apicole de Diéval ou à la ferme du Gros Moulin à Fouquières (notre photo), aux Hochequeues à La Comté ou encore à la ferme Berlette de Calonne-sur-La-Lys (ce 12 juillet) ou à celle des Petits Pas, à Lillers. Outre présenter des animaux, cette ferme pédagogique permet de s'intéresser à la faune et à la flore sauvages mais aussi aux contes et légendes du cru (un mardi par mois jusqu'en novembre).



Les visites à la ferme sont très prisées des petits et des grands.

Au grand air

D'autres sorties nature sont possibles. Notons celle du 1^{er} août à Burbure où il s'agira de savoir « Qui vit sur le terri ? » ou celle du 4 août qui permettra de connaître les animaux s'égyant la nuit sur les terrils

du Pays à part (Haillcourt). Ceci entre autres propositions puisque le guide mentionne toutes les balades accompagnées par les écogardes communautaires, leurs homologues d'Eden 62 et de la Chaîne des terrils.

Et s'il pleut ?

Pas de panique ! Il y aura toujours des choses à faire dans les différents musées de la mine et à la Maison du mineur d'Annezin, au Musée de la chaussure de Lillers ou encore au centre culturel d'Isbergues, etc.



**LE POINT DE VUE DE...
SERGE MARCELLAK,**
PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE
TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

« En ma qualité de président de l'OTI, je souhaite être l'animateur d'un travail collectif destiné à promouvoir toutes les facettes du tourisme, qu'il soit patrimonial, culturel, sportif, de pleine nature, minier ou gastronomique par exemple, en associant tous les secteurs géographiques du territoire, et tous les acteurs, institutionnels, économiques comme associatifs.

« L'OTI s'est engagé depuis deux ans dans une politique d'accueil des familles avec enfants, cible de clientèle prioritaire dans le schéma touristique. Ainsi, quatre-vingts professionnels d'hébergements, d'activités et de restauration se sont impliqués à nos côtés dans cette démarche et figurent dans le guide 2018 à destination des familles.

« La nouveauté, cette année, est la mise en avant d'un 'pass famille', inclus en page centrale du guide et figurant sur le site Internet, afin de faciliter la découverte des offres possibles sur le territoire à des conditions très avantageuses.

« Un programme riche et diversifié de visites, animations et rencontres pour tout public est également disponible auprès de l'office de tourisme à Béthune et Lillers, mais également sur notre estafette BaBette qui sillonne le territoire durant tout l'été pour être encore plus proche des visiteurs. »

DES « RANDO'PATRIMOINE » QUI VALENT LE DÉTOUR

L'office de tourisme propose également des mises en jambes d'autant plus alléchantes qu'elles sont alliées à des mises en bouche... Cinq périple, quatre circuits à pied, un en bus, vous sont proposés d'ici la mi-août. L'occasion aussi de goûter à quelques produits du terroir et de faire des rencontres intéressantes.



Renseignements et réservation (obligatoire) auprès de l'office de tourisme, (T) 03 21 525 000 - Détails sur www.tourisme-bethune-bruay.fr ou www.bethunebruay.fr

> Le guide *En famille* est disponible un peu partout, à l'office de tourisme (Béthune & Lillers) notamment.

DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ

LILLERS - ROBECQ

BOUGEZ-VOUS CET ÉTÉ
AVEC L'ESPACE JEUNESSE !

Entre le centre ados, la fête du sport et « le sport ça me dit », les jeunes filles et jeunes gens ont l'embarras du choix pour occuper leurs vacances.

Faites le plein d'activité à Lillers

Venez profiter d'une base d'animation permanente pour vous amuser ! Jusqu'au 17 août, l'Espace jeunesse communautaire de Lillers se transforme en véritable station de vacances. Animations de pleine nature, sportives, artistiques, multimédias, séjour en plein air ou sorties spéciales... Des dizaines d'activités sont proposées la carte aux 12 à 17 ans !

Ce que vous pouvez y faire...

Le plein de sensations. - Découvrez des activités telles que le slackline (pratique s'apparentant au funambulisme), les échasses urbaines et le biathlon. Le tout encadré par des animateurs sportifs.

Se dépenser en s'amusant. - Profitez d'un espace de jeux complet pour pratiquer le laser outdoor, le tchoukball et l'initiation VTT.

Tester son équilibre... sur la Busnes avec du stand-up paddle et du kayak. Idéal pour se rafraîchir !



Devenir un as du ballon rond. - Coupe du Monde oblige, un espace consacré au football permettra de pratiquer ce sport de différentes manières. Matches classiques, beach soccer, tir radar, tir de précision ou encore foot-danse, vous aurez l'embarras du choix.

Et pour les plus petits (de 0 à 6 ans), le relais d'assistantes maternelles proposera, quant à lui, des parcours de motricité et des activités ludiques.

Du sport de ville en ville

Jusqu'au 13 août, l'Espace jeunesse organise des après-midis gratuits d'animations

sportives dans différentes communes : Norrent-Fontes, Bourecq, Calonne-sur-la-Lys, Ames, Amettes, Gonnehem, Mont-Bernanchon, Busnes, Ham-en-Artois, Ferfay, Saint-Venant, Burbure, Auchy-au-Bois, Lespesses et Ecquedecques.

Contact :

Espace jeunesse, antenne de Lillers,
14 rue des Martyrs de la Libération
(T) 03 21 54 72 80 - 06 76 10 48 80

Retrouvez les programmes des animations
sur notre site internet :
www.bethunebruay.fr

BEUGIN

UN VRAI FESTIVAL AÉRIEN

Le Model Air-club d'Artois (Maca-62), propose pour la 17^e année, son Beugin International Air Show, les 18 et 19 août.

Offrant un véritable ballet continu dans le ciel, les modèles réduits d'avions défilent tout le week-end avant la traditionnelle conclusion pyrotechnique du dimanche à 17 h. Originalité de cette nouvelle édition, centenaire de la Grande Guerre oblige, vous pourrez découvrir des répliques d'avions de la Première Guerre mondiale qui ne manqueront pas d'assurer le spectacle.

Le samedi à partir de 14 h et le dimanche dès 10 h 2 € pour les adultes, 1 € pour les 5/16 ans.



EN BREF

COURSES PÉDESTRES, À TRAVERS LESPESESSES...

Le samedi 25 août, à partir de 15 h 30 : course de 8 ou 20 km (inscription sur www.sport-timing.com), 1 ou 2 km pour les plus jeunes, et randonnée 10 ou 15 km. Pour les courses jeunes et randonnées, inscription sur place, salle Jacob-Buissart, rue des Écoles, hameau de Fauquenhem.

LES INFOS PRATIQUES DE VOS LOISIRS

SPORTS - PLEIN AIR

Loisinord

base nautique, rue du Lac à Nœux-les-Mines,
(T) 03 21 26 89 89

Base nautique de Beuvry

rue Jules-Weppe,
(T) 03 21 54 85 89 ou 07 86 43 54 89
basenautiquebeuvry@bethunebruay.fr

Base ultra légère

(ULM, parapente, paramoteur,
aéromodélisme) : ferme de Bajus,
21 Grand'Rue, (T) 06 75 64 55 80 ou
sportaerien@bethunebruay.fr

Geotopia

rue des Écoles à Mont-Bernanchon,
(T) 03 21 61 60 06 - www.geotopia.fr

Espace jeunesse (antenne de Lillers)

14 rue des Martyrs de la Libération,
(T) 03 21 54 72 80 ou 06 76 10 48 80 /
espace.jeunesse@bethunebruay.fr

PISCINES

Auchel

rue Léon-Blum, (T) 03 21 27 03 56

Barlin

rue de Versailles, (T) 03 21 25 96 82

Béthune

centre aquatique, avenue du Pont-des-Dames,
(T) 03 21 68 90 40/ www.vert-marine.com/
centre-aquatique-bethune-62

Bruay-La-Buissière

piscine Salengro Art déco, rue Caron
(jusqu'au 1^{er} octobre), (T) 03 21 62 43 18

Divion

rue Pasteur, (T) 03 21 62 58 57

Hersin-Coupigny

rue Lavoisier, (T) 03 21 27 96 81

Lillers

rue du Brûle, (T) 03 21 57 02 38

Nœux-les-Mines

avenue Pierre-Guillon, (T) 03 21 26 36 15

> Consultez les horaires des piscines sur
www.bethunebruay.fr / Infos pratiques /
Piscines

CULTURE

Donation Kijno

Œuvres de Ladisla Kijno visibles sur
rendez-vous à l'antenne communautaire de
Nœux-les-Mines, rue Léon-Blum, face au lac,
(T) 03 21 54 78 00

Labanque

44 place Clemenceau à Béthune,
(T) 03 21 63 04 70 / www.lab-labanque.fr
Attention : les expositions actuelles, avec des
œuvres de Pierre Ardouvin, Rachel Labastie
& Brian Griffin, se terminent ce dimanche
15 juillet. Lire en page 13.

Unité d'art sacré de l'église Saint-Léger,

centre-bourg de Gosnay - Visite (médiateur
sur place) jusqu'au 2 septembre, du mardi au
dimanche de 14 h à 18 h.

TOURISME

Office de tourisme intercommunal

3 rue Aristide-Briand à Béthune,
(T) 03 21 525 000

Antenne de Lillers

4 place Roger-Salengro, (T) 03 21 25 26 71

www.tourisme-bethune-bruay.fr



THIERRY TASSEZ,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU SPORT

“ L'Agglomération a, sur son territoire, des équipements sportifs nombreux, de qualité, qui permettent à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances de pratiquer des activités originales, à deux pas de chez eux, mais aussi d'accueillir de nombreux touristes qui viennent profiter de notre territoire et de ses aménagements. Découvrez-les ! Plage ou ski nautique à Loisinord, paddle ou course d'orientation à la base nautique de Beuvry, ULM ou parapente à la base d'ultra léger de Bajus, randonnée à pied ou à vélo le long de nos sentiers... Nous nous y croiserons peut-être cet été ! ”



www.bethunebruay.fr



DIM.
2 SEPTEMBRE
2018

RAND'Agglo

3km - 6km - 12km - 17km

Départs libres salle des fêtes de
GONNEHEM

2€ par
pers.
Gratuit pour les moins de 12 ans



Contact : 03.21.54.78.30/31

www.bethunebruay.fr/randagglo



Gonnehem



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane